**MODELE DE DELIBERATION ADHESION AU SERVICE REMPLACEMENT DU CDG 83**

**DELIBERATION**

**OBJET :** Adhésion de la commune de …………………………….au Service Remplacement du CDG83 pour la « Mission Intérim Territorial », dans le cadre des [**Articles L452-40**](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000044425886) et L452-44 du code général de la fonction publique.

Madame OU monsieur le Maire, OU Madame ou Monsieur le Président(e), expose au Conseil Municipal ou Conseil Syndical \_ Communautaire…\_, que les [**Articles L452-40**](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000044425886) et L452-44 du code général de la fonction publique prévoient que les Centres de Gestion peuvent recruter des agents en vue de les affecter à des missions temporaires, dans le cas d’un accroissement temporaire ou saisonnier d’activité ([Article L332-23](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000044416551/LEGISCTA000044421928/2022-03-01/?anchor=LEGIARTI000044426650#LEGIARTI000044426650)du code susvisé), pour les contrats de projets ou d’opérations [**(Articles L332-24 à L332-26 du code susvisé)**](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000044416551/LEGISCTA000044421932/2022-03-01/#LEGISCTA000044426648),ou pour assurer le remplacement d’agents titulaires momentanément indisponibles ([**Article L332-13**](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000044426686/2022-03-01) du code susvisé).

Ces agents peuvent être mis à la disposition des collectivités affiliées et non affiliées à titre onéreux, selon les conditions financières définies dans la convention conformément à l’[**Article L452-30**](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000044425918/2022-03-01) du code susvisé.

Pour assurer la continuité du service, Madame OU monsieur le Maire, OU Madame ou Monsieur le Président(e), propose d’adhérer au service de Remplacement du CDG 83 pour la Mission « Intérim Territorial » mise en œuvre par le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du VAR et il présente la convention type à partir de laquelle les demandes de mise à disposition de personnel à titre onéreux pourront être adressées au Cdg83.

Pour rappel, l’adhésion au service remplacement du CDG 83 pour la mission Intérim Territorial est gratuite. Seule la mise à disposition éventuelle de personnels gérés et rémunérés par le CDG 83 induit une participation financière à hauteur de 10 % du traitement servi.

Le Conseil Municipal OU le Comité Syndical, le Conseil Communautaire, le Conseil d’Administration,…. vu l’exposé de Madame OU monsieur le Maire, OU Madame ou Monsieur le Président(e),

Après en avoir délibéré, à l’unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE de bénéficier du service de remplacement proposé par le Centre de Gestion du VAR,

APPROUVE le projet de convention tel que présenté par Madame OU monsieur le Maire, OU Madame ou Monsieur le Président(e),

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention avec Monsieur le Président du

Centre de Gestion du VAR,

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait et délibéré à ……………………………….., les jour, mois et an susdits.

L’Autorité Territoriale Cachet